

# DEMANDE D'AIDE BOURSE VACANCES 2021

Pour information, les aides sont attribuées dans la limite des possibilités budgétaires

La crise sanitaire perdure. Le Comité Jeunesse au Plein Air et le Département du Tarn sont plus que jamais déterminés à agir solidairement et à assumer leurs responsabilités vis-à-vis des enfants et des jeunes.

Tout au long de la crise, le Département n'a pas relâché ses efforts solidaires en faveur des collégiens et de la jeunesse. Il persévère en 2021.

Dans une société où le départ en vacances est un rendez-vous important pour la majorité des enfants, ne pas partir représente une forme d'exclusion et une véritable injustice sociale. La Jeunesse au Plein Air (JPA), confédération militante attachée aux droits aux vacances pour tous les enfants a décidé que ce ne devait pas être une fatalité.

Nous savons combien le départ en vacances dépend en grande partie des revenus de la famille et trop souvent des aides obtenues pour diminuer le coût des séjours. Pour le Département qui consacre plus de 50 % de ses ressources aux actions de solidarité il est donc tout à fait naturel d'être partenaire avec la JPA de l'opération « Vacances d'été ».

Selon la situation de votre foyer, la Jeunesse au Plein Air vous accompagne (de 2 € à 5 € par jour et par enfant). Cette aide peut se cumuler à la bourse versée par le Conseil départemental (de 8 € à 10 € par jour et par enfant) et d'autres aides éventuelles.

Le montant total de ces aides sera directement déduit de la facture de votre séjour.

En 2020 lors de la campagne d'été avec la Jeunesse au Plein Air, malgré la crise sanitaire, 276 enfants ont pu partir en vacances grâce à cette opération, ce qui a représenté 15 105 € d'aides du Conseil départemental et 8 599 € d'aides de la Jeunesse au Plein Air. Le comité de la Jeunesse au Plein du Tarn a, dans le même temps, accompagné 340 jeunes dans le dispositif « Vacances apprenantes ».

**2021... Les vacances approchent...** pour des enfants et des jeunes privés de classes de découverte, et pour certains écartés des loisirs périscolaires.

Le temps est venu, pour eux, d'apprendre à nouveau à vivre ensemble et à partager des moments passionnants d'apprentissages et d'échanges en s'amusant.

Présidente de Jeunesse en Plein Air Tarn

Président du Conseil départemental du Tarn

## L'ENFANT BÉNÉFICIAIRE (1 dossier par enfant)

Nom : .....

Prénom : ..... Sexe :  M  F

Date de naissance : ..... Age : .....

## **SITUATION FAMILIALE**

Nom du responsable légal : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Tel : ..... email : .....

Date : ..... Signature : .....

Nom de la responsable légale : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Tel : ..... email : .....

Date : ..... Signature : .....

## **DOCUMENT JUSTIFICATIF À JOINDRE**

**Une photocopie de l'avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019**

Revenu Fiscal de Référence (RFR) : .....

Quotient Familial (QF) : .....

## **ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE**

Nom : .....

Adresse : .....

.....  
Date, le  
cachet de l'établissement scolaire

## **CADRE RESERVE À L'ŒUVRE ORGANISATRICE**

**Pour information, les aides sont attribuées  
dans la limite des possibilités budgétaires**

Organisateur du séjour : .....

Type de séjour :  colo  camp de scoutisme

minicamp  centre de loisirs avec nuitées

Lieu du séjour : .....

Intitulé : .....

Dates du séjour : du ..... au .....

Prix du séjour : ..... €

**AIDES**

Bons CAF : ..... MSA : .....

Autres aides (MDPH etc.) : .....

N°